

CONTRAT D'ENTRETIEN AVEC LA SOCIETE PROXISERVE

Une visite préventive annuelle systématique de tous les logements, sera effectuée, ayant pour objet la vérification et l'entretien des équipements.

Cette visite comprendra :

- l'entretien et la vérification générale des installations et équipements, ainsi que le remplacement de toutes les pièces jugées défectueuses.

Robinetterie :

- démontage systématique des têtes de robinets, nettoyage, détartrage, graissage, remplacement des clapets, joints et presse-étoupe,
- le contrôle et la remise en état de la fixation des robinets et la réfection de l'étanchéité,
- contrôle, remise en état et remplacement des flexibles + douchettes.

Ballon d'eau Chaude :

- Remplacement du chauffe-eau y compris adaptation tuyauterie si nécessaire,
- Vérification de la température de l'eau,
- Vérification ou remplacement du groupe de sécurité,
- Vérification et serrage des connexions,
- Contrôle des résistances et détartrage si nécessaire,
- Détartrage du circuit eau chaude sanitaire (compris cuve chauffe-eau si nécessaire).

W.C. :

- démontage des couvercles des réservoirs de chasse, contrôle de l'état des mécanismes, réglage des niveaux d'eau, remplacement des joints, flotteurs et joints de cloche,
- vérification et remise en état de la fixation du réservoir avec joints d'étanchéité entre cuvette et réservoir,
- entretien des cônes caoutchouc et des joints de pipe, et autre joint sur tuyau d'évacuation et remplacement éventuel.

Vidage :

- vérification et remplacement le cas échéant des clapets, bondes, bouchons, siphons, chaînettes, tirettes des appareils sanitaires, mécanisme, vidage de la baignoire,
- vérification et remplacement le cas échéant du trop plein sur baignoire et évier y compris étanchéité complète sur siphon,
- l'entretien des joints de raccordement des vidages sur tuyauterie.

Joints d'étanchéité :

- vérification et remplacement des joints d'étanchéité silicone au pourtour des appareils sanitaires (baignoire, douche, lavabo, évier, vasque et plans vasque).

Fixation des éléments :

- entretien et remise en état des fixations des éléments (WC, réservoir de chasse, évier, lavabo, appliques sanitaires, vasques et plans vasques...),
- remise en état des fixations des meubles sous évier,
- entretien et remise en état des fixations des trappes d'accès au siphon de baignoire.

FLEXIBLE DE DOUCHE :

- vérification et remplacement éventuel des flexibles douche y compris support et douchette.

VMC COLLECTIVE ET INDIVIDUELLE :

- dépoussiérage et nettoyage du caisson (intérieur et extérieur),
- nettoyage du moto-ventilateur et du ventilateur,
- vérification du bon écoulement des condensats,
- vérification de l'absence de bruits,
- vérification des paliers,
- resserrage des fixations du moteur et de son support, du châssis, des panneaux du caisson,
- vérification de la vacuité des conduits aérauliques, conduits collecteurs, conduits de liaison entre bouches et conduits collecteurs,
- vérification des connexions électriques,
- vérification des joints d'étanchéité,
- vérification des caractéristiques de fonctionnement (vitesse de rotation ou débit de pression),
- remplacement des filtres.

CHAUDIÈRES GAZ :

- vérification, nettoyage, détartrage des corps de chauffe selon les besoins,
- vérification, nettoyage de la veilleuse ou du système d'allumage automatique,
- vérification, nettoyage du brûleur,
- vérification, nettoyage du bloc valve et des clapets,
- vérification et réglage des organes de sécurité avec essais,
- contrôle et réglage des débits de gaz,
- contrôle des pompes de distribution de chauffage et de production eau chaude sanitaire,
- vérification et réglage des organes d'expansion, contrôle des joints etc ...

DETECTEURS DE FUMÉE ET DE MONOXYDE DE CARBONE :

Lors de chaque visite, les prestations suivantes seront effectuées sur chaque détecteur :

- le déplacement sur le site,
- la vérification,
- le remplacement des piles, batteries, etc...
- les pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement des détecteurs,
- la mise à jour de l'étiquette de contrôle.

CONVECTEURS ELECTRIQUES :

Le prestataire de services « PROXISERVE » a une obligation de bon fonctionnement des appareils dont il assure l'entretien.

L'entretien courant comprend :

- tous les dépannages éventuels
- une visite d'entretien annuelle